

PROCES-VERBAL BUREAU REGIONAL

Bureau du 12 Juin 2021 – 10h00

PRESENTS	BAILLY Jean Pierre – DUPONT Jean-Michel - LEROUX Maxime – LEVALLOIS Aline – MICHON Bernard – PASCO Sandrine – SORIN Nicolas
INVITES	ALLARD Bénédicte - BARBAUD Pascal - BOUDEAU Dominique – CONCILLE Christophe – GRATTON Pauline - LE QUILLIEC Cynthia – MOULLEC Thierry – PORTAL Karine
EXCUSES	FOURNIER Bernard – GAUTRON Rémy – LEBOT Bernard – ROUSSELOT Jacky

ACTUALITES LIGUE

Jean-Michel DUPONT ouvre la séance en remerciant tout le monde d'être présent ce matin en présentiel et réalise un tour d'horizon des actualités :

- Le mois de juin sera soutenu, toute l'activité reprend que ce soit dans les clubs ou les structures fédérales. Il estime que les clubs ont été formidables pendant la crise ce qui permet une reprise efficace.
- Il a réceptionné le nouveau « panier liberté 3x3 » sur remorque fabriqué par MARTY. Ce panneau est un outil pratique pour les manifestations. Celui-ci sera à disposition de la Ligue, des Comités Départementaux et des clubs.
- De nombreux opens Access auront lieu ce Week end sur tout le territoire.

En conclusion, Jean-Michel DUPONT indique qu'une réunion a eu lieu avec un CTS Nouvelle Aquitaine, Thierry et Pauline. Lors de celle-ci un logiciel a été présenté pour accompagner les services administratifs. Jean-Michel DUPONT, se rapprochera du Président de la Ligue pour voir si celui-ci peut être déployé dans notre Ligue.

Bernard MICHON souhaite faire part de son expérience personnelle, sur la manière dont les clubs communiquent sur les sommes reversées par les instances fédérales. Bernard MICHON signale qu'un club indique n'avoir rien reçu de la part des instances. Il souhaite que l'on s'inquiète si ce cas n'est pas isolé, de réaliser une communication directe vers les licenciés pour indiquer ce qui a été réalisé.

Nicolas SORIN signale qu'à sa connaissance, il n'y a pas de cas similaire en Mayenne.

Jean-Michel DUPONT rappelle qu'une communication a été réalisée sur les réseaux sociaux. Une nouvelle communication sera faite courant juin.

Karine PORTAL pense qu'il y a une problématique de compréhension entre les licenciés et les clubs, notamment sur les avoirs.

PRESENTATION ETUDE DE LA SITUATION DE L'ARBITRAGE

Cynthia LE QUILLIEC présente l'étude réalisée avec Hugo LORION, qui était en stage au sein de la Ligue.

Cette présentation, annexée au PV, contient :

- Constats
- Comparatif avec les autres disciplines
- Résultat d'un sondage réalisé auprès des arbitres de notre territoire
- Propositions de solution :
 - o Accompagnement et valorisation des arbitres
 - Prendre en charge 50 euros / arbitre régional pour les examens médicaux dès cette saison

Sandrine PASCO pense que des obligations supplémentaires devront être demandées.

Bernard MICHON pense qu'on pourrait rembourser la visite médicale sur facture, plutôt que de fixer un montant, car certains payent plus que d'autres.

Le bureau adopte le remboursement sur justificatif des examens, à concurrence de 50 euros.

- Partenariat avec médecins agréés / comité -> saison 2022/2023
- Mise en avant des officiels sur les réseaux de la Ligue
- Places pour les matchs professionnels (ce qui existe déjà dans d'autres sports)

Jean-Michel DUPONT demande comment fait, par exemple le comité 72, pour les opérations vers les clubs.

Karine PORTAL signale que les places sont achetées par le comité à des tarifs préférentiel.

Ce point sera étudié.

- o Challenge de l'officiel
 - Mise en place de critères avec coefficients
 - Les clubs bénéficiaires seront récompensés
 - Récompenses financières, sportive, ... pour les cinq premiers clubs.

Maxime LEROUX alerte sur les « récompenses sportives », qui pourraient être sujets à des recours.

- Campagne de communication forte autour du challenge / des clubs récompensés

- o Propositions N+1
 - Ecole d'arbitrage de niveau 2 pour les clubs engagés en région
 - Au moins 1 arbitre en EAD
 - Mise en place des paires club

Un échange a lieu sur la possibilité de prendre en compte l'ensemble du club dans le cadre du calcul des points.

Bernard MICHON pense que ce sujet devra être discuté lors du séminaire de septembre.

Jean-Michel DUPONT demande si nous pouvons désigner des arbitres par paires dès septembre. Cela sera possible.

Une proposition est faite pour augmenter l'indemnité de rencontre seniors de 37 à 40 euros. Cette proposition sera faite au Comité Directeur.

Le Président remercie Cynthia LE QUILLIEC pour la qualité de la présentation.

APPROBATION CLASSEMENT DES CANDIDATURES PLACES RESERVEES

Jean-Pierre BAILLY indique que 34 demandes ont été reçues et présente le classement suivant :

Equipes de RF2 postulant en PNF

Classement	NUMERO	CLUB
1	PDL0053049	LAVAL FRANCS ARCHERS
2	PDL0053056	MAYENNAIS CA
3	PDL0044001	BASKET CLUB BASSE LOIRE

Equipes de RF3 postulant en RF2

Classement	NUMERO	CLUB
1	PDL0049116	SAUMUR LOIRE BASKET 49
2	PDL0049065	JUIGNE SUR LOIRE
3	PDL0053027	SUD MAYENNE BASKET
4	PDL0085035	GUYONNIERE
5	PDL0044191	ERDRE BASKET CLUB

Equipes de PRF postulant en RF3

Classement	NUMERO	CLUB
1	PDL0085055	MOUTIERS SUR LAY
2	PDL0085031	FONTENAY LE COMTE
3	PDL0049180	LAMBOISIERES-MARTIN BASKET
4	PDL0044015	ALPC MOULIN NANTES BASKET
5	PDL0049120	SEGUINIERE (LA) ST LOUIS BASKET
6	PDL0044129	ESPERANCE SPORTIVE DE CROSSAC
7	PDL0085001	AIZENAY
8	PDL0053002	STADE LAVALLOIS Basket

Equipes de RM2 postulant en PNM

Classement	NUMERO	CLUB
1	PDL0085050	BASKET CLUB LES ACHARDS
2	PDL0049024	BRISSAC AUBANCE BASKET
3	PDL0044001	BASKET CLUB BASSE LOIRE
4	PDL0044190	BASKET CLUB BASSE GOULAINNE

Equipes de RM3 postulant en RM2

Classement	NUMERO	CLUB
1	PDL0072071	LA CHAPELLE ST AUBIN
2	PDL0044104	BEAUJOIRE BASKET CLUB
3	PDL0049146	BASKET CLUB SAINT BARTHELEMY.
4	PDL0044250	PORNIC BASKET ST MICHEL
5	PDL0085073	SAINT GEORGES MONTAIGU VENDEE BASKET
6	PDL0044049	ASSO OUDON
7	PDL0072019	LE MANS JALT

Equipes de PRM postulant en RM3

Classement	NUMERO	CLUB
1	PDL0053056	MAYENNAIS CA
2	PDL0044214	TREILLIERES BASKET CLUB
3	PDL0044004	REZE BASKET 44
4	PDL0049084	POITEVINIERE LE PIN
5	PDL0072032	LE MANS A.S. MADELEINE
6	PDL0044189	GOLF BASKET CLUB HERBLINOIS

Les classements sont approuvés par le Bureau Régional.

Il est demandé à Jean-Pierre BAILLY de notifier aux clubs les classements.

Il est rappelé que le principe de continuité territoriale avait été approuvé.

« Une place réservée sera attribuée prioritairement à une équipe du même Comité Départemental dont dépend l'équipe laissant une place vacante (continuité territoriale au sein de chaque division) ; s'il y a plusieurs équipes du même Comité Départemental, la place sera attribuée à l'équipe répondant le mieux aux critères d'attribution ; Si la continuité territoriale ne peut être assurée, le Bureau Régional pourra attribuer la place réservée à une équipe d'un autre Comité Départemental, selon les candidatures reçues, répondant le mieux aux critères d'attribution. »

Il est également évoqué en séance le classement des équipes de notre région postulant en N3 et N2.

POINT SUR LES FINANCES

Jean-Michel DUPONT demande aux salariées de la Ligue présentes de quitter la salle. Il indique qu'il a été décidé de verser la prime « Macron » au personnel de notre structure. Aucune opposition du bureau.

Aline LEVALLOIS présente une diapositive sur l'exercice 2020-2021, il s'agit encore d'une projection.

Le résultat devrait finalement être bénéficiaire, une sous-estimation des exonérations de charges a été faite.

Le résultat définitif sera présenté au prochain comité directeur.

Un plan de relance de 60 000 euros va être proposé pour des actions des comités, (45 000 euros) ainsi que pour les officiels (prise en charge de 50 euros maximum de l'examen médical sur présentation de justificatif et dotation vestimentaire).

Sur l'aide aux clubs 2020-2021, d'un montant final de 268 888,65 euros, elle est répartie définitivement de cette manière :

Extensions :	147 334,65 euros
Engagements + Clinic :	77 004 euros
Retour au jeu :	44 550 euros

Il faut retenir que les charges en moins cette saison, ont ou seront redistribuées entre les aides aux clubs et le plan de relance.

Nicolas SORIN rappelle que le plan de relance pour les officiels sera exceptionnel, il ne faudra pas que les officiels s'y habituent.

En conclusion, Aline LEVALLOIS présente un état de notre trésorerie.

CALENDRIER ADMINISTRATIF ET SPORTIF 2021/2022

Maxime LEROUX présente le calendrier administratif 2021/2022. Il est acté en séance des horaires du séminaire, du vendredi 18h30 au samedi 17h. Les Comités directeurs auront lieu à 09H30 le samedi matin.

Jean-Pierre BAILLY présente le calendrier sportif. Concernant l'ajout de journées 3x3 dans le championnat R3, il estime que l'on fait « fausse route ». Il pense qu'il vaut mieux s'en tenir aux préconisations fédérales en réalisant une phase en fin de saison, il propose de laisser le 3x3 aux clubs comme actuellement. La mention « 3x3 » restera sur le calendrier, pour que les clubs soient incités à organiser des tournois 3x3.

Il précise que les jeunes commenceraient le 25 septembre et les séniors le 02 octobre 2021.

Il faudra réfléchir à l'organisation des CLINICS entraîneurs.

QUESTIONS DIVERSES

Maxime LEROUX évoque au Bureau la modification des consignes médicales arbitres proposée par Bernard LEBOT. Aucune opposition.

Jean-Michel DUPONT rappelle que la réforme du championnat jeunes a été actée lors du dernier comité directeur avec un démarrage en 2022-2023. Au vu des réponses sur les intentions de réengagement, et d'une équipe en plus en U18 (suite rapprochement BCSP-NRB, impossibilité d'avoir 2 équipes en Championnat de France), il propose de réaliser celle-ci en deux temps pour les U18, 1^{er} temps : augmenter le nombre d'équipes dès la saison prochaine et 2^{ème} temps en septembre 2022 : organisation des TQR sur invitation. Ce sujet sera discuté au prochain comité directeur.

Thierry MOULLEC propose au bureau d'approuver l'avenant du PSRE et les équipes engagées en championnat de France :

U15 Masculins : ETOILE ANGERS BASKET – LE MANS SCM – VENDEE CHALLANS - NANTES HERMINE – CHOLET BASKET

U18 Masculins : CHOLET BASKET – ETOILE ANGERS BASKET – LE MANS SCM – LES SABLES VENDEE – NANTES HERMINE – VENDEE CHALLANS

U15 Féminines : CTC ENTENTE BASKET REZEEN (BCSP REZE) – CTC NANTES ERDRE CARQUEFOU (CARQUEFOU) – ANGERS UNION FEMININE – COULAINES JS – ROCHE VENDEE – CHOLET BASKET

U18 Féminines : ANGERS UNION FEMININE – CHOLET BASKET – COULAINES JS – CSP NANTES REZE ATLANTIQUE BASKET – ROCHE VENDEE BC

Approuvé à l'unanimité

Maxime LEROUX propose au Bureau d'approuver la composition de la commission de vérification des pouvoirs pour l'Assemblée Générale du 03 Juillet 2021 :

Président : Bernard MICHON.

Membres : Fabien MORINIERE – Sylvie RATOUIT – Yves LOIRAT – Laurence BAILLY – Gaël BALAT – Sandrine BRUNETEAU – Jean Pierre BAILLY – Christelle CHRETIEN – Françoise PAUGAM – Karine PORTAL – Véronique ROUSSET – Bernard DURET – Jacques SONOR – Jean Luc COUTEAU.

Approuvé à l'unanimité

La séance est close à 12H30.

Le Président de la Ligue,
Jean Michel DUPONT.

Le Secrétaire Général,
Maxime LEROUX.